



Développement régionale de l'athlète

Swiss Volley Région Genève

État: 01.05.2020
Version: 1
Impression: 23.06.2020

Sommaire

Sommaire	2
1 Introduction	2
2 Résumé	3
3 Détection des talents (Phase T1)	4
3.1 Informations aux clubs	4
3.2 Informations aux joueur·euse·s licencié·e·s	4
3.3 Visites dans les clubs	4
3.4 Visites aux tournois mini de la région.....	4
3.5 Talent Test	4
3.6 Talent Training.....	5
3.7 Sélection des talents & intégration à la promotion régionale des talents	5
4 Promotion régionale des talents (Phase T2)	5
4.1 Promotion des talents des filles	5
4.2 Promotion des talents des garçons	6
5 Autres mesures de promotion régionale (phase F3)	6
5.1 Promotion des filles.....	6
5.2 Promotion des garçons.....	7

1 Introduction

Le «Développement régional de l'athlète région Genève est basé sur les documents [«Swiss Volley Concept cadre FTEM Volleyball & Beach volleyball»](#) et [«Swiss Volley développement de l'athlète Volleyball & Beach volleyball»](#).

Il représente la mise en œuvre régionale des deux concepts lors de la transition du sport populaire au sport de performance. Il montre plus en détail comment la mise en œuvre des phases T1 et T2 se déroule dans la région Genève. Le document est complété par les autres mesures de promotion de la région Genève en phase F3.

2 Résumé

L'objectif de la promotion des talents de Swiss Volley est de donner aux talents la possibilité de se former en tant que professionnels du volleyball en Suisse. Pour ce faire, les programmes de soutien des régions, des clubs et de Swiss Volley sont liés et coordonnés. Les associations régionales prennent en charge les deux premières phases - la phase T1 (détection des talents) et la phase T2 (promotion des talents régionaux). De plus, la région Genève s'engage dans la promotion des joueur·e·s d'importance régionale.

La première étape de la promotion des talents est la détection et la sélection des talents dans la phase T1 (montrer le potentiel). La personne responsable de cela dans l'association régionale est le Talent Scout. Toutes les joueuses et tous les joueurs qui sont intéressés par le programme de développement des talents de la région peuvent à tout moment s'inscrire de manière indépendante auprès du Talent Scout pour le test de talents. En outre, les Talent Scouts recherchent activement des talents dans les clubs de la région. Après la recherche de talents, les joueur·euse·s reçoivent une évaluation de leur potentiel. Les joueur·euse·s ayant fait l'objet d'une évaluation de potentiel A-C sont définis comme des talents et sont également généralement titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card régionale. L'évaluation du potentiel A-C est la condition préalable pour participer à la promotion des talents de Swiss Volley (phase T2).

Les talents, au sens de Swiss Volley, sont des joueur·euse·s qui correspondent au profil de talent de Swiss Volley. Le profil de talent de Swiss Volley est basé sur les compétences nécessaires pour pouvoir jouer au niveau élite international au bloc et en attaque. Le test de talent ne définit pas les performances actuelles d'un athlète. Une définition plus détaillée est disponible sur le [site internet](#) de Swiss Volley

Le développement régional des talents commence avec la phase T2 (confirmer le potentiel). L'objectif de la phase T2 est d'amener les joueur·euse·s à un niveau national et donc à la phase T3 (entraînement pour atteindre le niveau national). Pour ce faire, les talents sont formés aux compétences de base dans les domaines technique, tactique, physique et psychologique. Les cadres agissent selon un plan d'entraînement développé par Swiss Volley (Swiss Volley Guidelines). Dans la région Genève, le cadre d'entraînement pour les garçons et les filles est le "Groupe d'entraînement régional de Genève" (GER). Pour les filles, dès 2021, il s'agira du « Centre régional d'entraînement de Genève » (CRE).

La phase T3 est organisée au niveau national et les talents doivent être prêts à se déplacer au niveau national à la fin de leur scolarité obligatoire pour obtenir la meilleure éducation possible en matière de volleyball. Les cadres de la phase T3 sont les "clubs nationaux de la relève" (CNR) pour les filles et les "centres nationaux d'entraînement" (CNE) pour les garçons. La liste actuelle de ces cadres peut être consultée [en ligne](#).

Tous les joueur·euse·s qui ne répondent pas aux exigences strictes de la sélection des talents peuvent être promus au niveau régional par les "cadres de soutien des associations régionales" (phase F3). La région de Genève offre la possibilité suivante :

- Cadre de Promotion de l'Associations Régionale Volleyball

3 Détection des talents (Phase T1)

Personne de contact (Talent Scout) : Antoine Zaugg (zaugg.antoine@gmail.com) ; Gaëtan Fetter (gaetan.fetter@gmail.com) ; entraîneur cantonal

- Responsable filles : Antoine Zaugg
- Responsable garçons : Gaëtan Fetter

La Détection de talents de Swiss Volley est ouverte à tous les joueur·euse·s qui n'ont pas de Swiss Olympic Talent Card et/ou qui sont encore à l'école primaire. Il s'agit d'un processus en plusieurs étapes qui se déroule chaque année en automne et qui est organisé par le Talent Scout de la région. Le processus comprend les sept étapes suivantes.

3.1 Informations aux clubs

Les clubs de la région Genève sont informés par le Talent Scout de la prochaine détection de talents.

- Quand : Juin et fin août
- Comment : par e-mail
- À qui s'adresse l'information : responsables de la relève, entraîneurs, présidents des clubs de la région.
- Qu'est-ce qu'elle contient : informations générales sur la détection des talents (tous les jeunes peuvent s'inscrire) ; Information concernant le processus d'inscription (délai ? mode d'inscription ?) ; Informations concernant les visites aux clubs (prévus quand, quand serez-vous avertis ?)

3.2 Informations aux joueur·euse·s licencié·e·s

Les joueur·euse·s licencié·e·s de la région Genève sont informés par le Talent Scout de la prochaine détection de talents.

- Quand : chaque année fin septembre
- Comment : par e-mail aux joueur·euse·s et aux parents, réseaux sociaux
- À qui s'adresse l'information : 7e-11e année scolaire (selon CDIP) soit 5e année primaire jusqu'à la dernière année de l'école obligatoire
- Qu'est-ce qu'elle contient : informations générales concernant la détection

3.3 Visites dans les clubs

Les Talents Scouts se rendent à des entraînements des clubs pour rechercher des joueur·euse·s intéressant·e·s avec l'entraîneur·e du club. Ils s'adressent aux joueur·euse·s intéressant·e·s et les invitent au Talent Test. Les entraîneur·e·s du club peuvent également profiter de la visite en utilisant le Talent Scout comme "Coach the Coach".

- Inscription : Annonce auprès des clubs jusqu'à la fin août
- Quand : chaque année en septembre-octobre, puis en janvier (en prévision des sélections de l'AVGe)
- Par qui : Talent Scout et/ou entraîneur cantonal

3.4 Visites aux tournois mini de la région

Les Talent Scouts visitent les tournois MINI de la région dans les catégories U11, U13, U15 ainsi que les autres tournois régionaux pour rechercher des joueur·euse·s intéressant·e·s. Ils informent les entraîneurs des clubs (concept « coach the coach » par l'entraîneur cantonal), parlent à ces joueur·euse·s et les invitent à participer au Talent Test.

- Quand : Toute la saison
- Par qui : Talent Scout et/ou entraîneur cantonal

3.5 Talent Test

Chaque année, Talent Tests sont organisés dans la région Genève. À la fin du test, chaque joueur·euse se voit attribuer une évaluation de son potentiel. D'après cette évaluation, la première sélection se fait en invitant par la suite uniquement les joueur·euse·s ayant un potentiel élevé à participer à des entraînements pour les talents.

- Quand : chaque année en novembre
- Par qui : Talent Scout et/ou entraîneur cantonal, entraîneur AVGe/GER

3.6 Talent Training

Les joueur·euse·s invité·e·s participent à un Talent Training dans le but de vérifier et, si nécessaire, d'améliorer les résultats du Talent Test. En outre, une séance d'information pour les parents sera organisée dans le cadre du Talent Training afin d'informer les parents sur la promotion des talents de Swiss Volley.

- Quand : chaque année en novembre – décembre, après le Talent Test (au moins 3 entraînements).
- Information aux parents : En janvier (information de l'AVGe en même temps)
- Par qui : Talent Scout et/ou entraîneur cantonal, entraîneur AVGe/GER

3.7 Sélection des talents & intégration à la promotion régionale des talents

Sur la base des résultats du Talent Test et du Talent Training, le Talent Scout communique ses résultats à Swiss Volley. Swiss Volley recueille les résultats de toutes les régions et informe les joueur·euse·s avant Noël de leur évaluation du potentiel et si une Swiss Olympic Talent Card Regional a été commandée. Comme le nombre de cartes est limité chaque année, Swiss Volley a la possibilité d'ajuster la limite de points d'une année à l'autre.

Les joueur·euse·s ayant une évaluation de leur potentiel de A-C sont considéré·e·s comme des talents pour Swiss Volley. Cela leur donne accès à la promotion régionale des talents dans la phase T2. L'entraîneur cantonal et le responsable du groupe d'entraînement régional s'occuperont de l'intégration des joueur·euse·s dans les cadres de formation respectifs.

4 Promotion régionale des talents (Phase T2)

La tâche de la promotion régionale des talents consiste à amener les talents jusqu'au niveau national (phase T3). Les joueur·euse·s restent dans leur club d'origine et complètent leur formation sportive dans les cadres. Selon le type du cadre, ils possèdent une double licence avec le cadre et participent également au championnat régional.

Ces cadres remplissent les conditions requises par Swiss Volley et suivent les Guidelines de Swiss Volley pour la formation.

4.1 Promotion des talents des filles

Personne de contact (coordinateur sportif) :

- Entraîneur cantonal : Ludovic Gruel -> ludo_gruel@yahoo.com

Le " Groupe d'entraînement régional Genève « est chargé de la promotion des talents des filles de la région. Il est géré sur mandat par l'AVGe au nom de l'association régionale.

Dès 2021, Genève pourrait devenir " Centre Régional d'Entraînement Genève ". Le CER sera chargé de la promotion des talents des filles de la région. Il sera géré sur mandat par l'AVGe au nom de l'association régionale. Une discussion avec Swissvolley doit encore avoir lieu pour définir les dernières modalités.

La condition pour participer à la promotion des talents est une évaluation du potentiel A-C lors de la détection des talents.

- Coûts par année pour les joueuses = CHF 1'500.-frs
- Quand ont lieu les entraînements : Mardi – mercredi – jeudi – vendredi de 14h00 à 16h00 au centre sportif du Bois-des-Frères, avec une prise en charge à midi. Des stages d'entraînements seront organisés durant les vacances d'octobre – février – Pâques – fin d'année scolaire.

4.2 Promotion des talents des garçons

Personne de contact (coordinateur sportif):

- Entraîneur cantonal : Ludovic Gruel -> ludo_gruel@yahoo.com

Le " Groupe d'entraînement régional Genève « est chargé de la promotion des talents des garçons de la région. Il est géré sur mandat par l'AVGe au nom de l'association régionale.

La condition pour participer à la promotion des talents est une évaluation du potentiel A-C lors de la détection des talents.

- Coûts par année pour les joueurs = CHF 1'500.- frs
- Quand ont lieu les entraînements : Mardi – mercredi – jeudi – vendredi de 14h00 à 16h00 au centre sportif du Bois-des-Frères, avec une prise en charge à midi. Des stages d'entraînements seront organisés durant les vacances d'octobre – février – Pâques – fin d'année scolaire.

5 Cadres de Promotion de l'Association Régionale (phase F3)

Le groupe d'entraînement cantonal (GEC) est chargé de sélectionner et donner des opportunités d'entraînement aux joueuses/joueurs qui ne peuvent pas accéder aux autres différents centres ou groupes d'entraînements. L'objectif est de garder et suivre ces joueuses/joueurs afin de les maintenir dans le monde du volley-ball. La sélection SAR prendra ces joueurs dans ce groupe. Celui-ci sera dirigé par une commission cantonale liée à SVRGe réunissant l'entraîneur cantonal, 2 autres entraîneurs et 2 membres du comité SVRGe. L'objectif est d'avoir 15 joueuses pour chaque catégorie d'U13 à U20

5.1 Promotion des filles

Personne de contact (coordinateur sportif) :

- Entraîneur cantonal : Ludovic Gruel -> ludo_gruel@yahoo.com

5.1.1 SAR – Volleyball OU beach volleyball

Courte explication

- Quel est l'objectif : Offrir une compétition à un groupe compétitif
- Quelles sont les conditions d'admissions des joueuses : Sélection effectuée selon les instructions de la commission cantonale
- Comment se passe la sélection et quels sont les délais : Une sélection est organisée au mois de juin et au mois de septembre mais cela reste ouvert en permanence.
- Quand ont lieu les entraînements : Les entraînements sont prévus tous les mercredis après-midi et les dimanches
- Coûts par année pour les joueuses et les clubs? Pas de coût

5.1.2 Cadre de promotion des associations régionales

Courte explication

- Quel est l'objectif : Offrir un entraînement à celles qui n'ont pas pu intégrer le groupe d'entraînement régional
- Quelles sont les conditions d'admissions des joueuses : à définir
- Comment se passe la sélection et quels sont les délais : à définir
- Quand ont lieu les entraînements : Au minimum tous les mercredis après-midi et les dimanches
- Coûts par année pour les joueuses et les clubs? CHF 500.-

5.2 Promotion des garçons

Personne de contact (coordinateur sportif) :

- Entraîneur cantonal : Ludovic Gruel -> ludo_gruel@yahoo.com

5.2.1 SAR – Volleyball OU beach volleyball

Courte explication

- Quel est l'objectif : Offrir une compétition à un groupe compétitif
- Quelles sont les conditions d'admissions des joueurs : Sélection effectuée selon les instructions de la commission cantonale
- Comment se passe la sélection et quels sont les délais : une sélection est organisée au mois de juin et au mois de septembre mais cela reste ouvert en permanence.
- Quand ont lieu les entraînements : Les entraînements sont prévus tous les mercredis après-midi et les dimanches
- Coûts par année pour les joueurs et les clubs? Pas de coût

5.2.2 Cadre de promotion des associations régionales

Courte explication

- Quel est l'objectif : Offrir un entraînement à ceux qui n'ont pas pu intégrer le groupe d'entraînement régional
- Quelles sont les conditions d'admissions des joueurs : à définir
- Comment se passe la sélection et quels sont les délais : à définir
- Quand ont lieu les entraînements : Au minimum tous les mercredis après-midi et les dimanches
- Coûts par année pour les joueurs et les clubs? CHF 500.-